



Pierre le Vénérable
Gravure de l'Atelier de Sainte Espérance,
Edition de l'Abbaye Sainte Madeleine du Barroux

celles d'Essertet, Chésereux, Dardagny, Feigères, St-Paul, Maxilly, Bernex, Lullin, Esery, Frangy... plus des droits à Genève.

Largesses nullement désintéressées puisqu'elles relevaient plus ou moins de l'administration du comte qui, comme avoué, réussit à s'approprier certains biens d'Eglise !

Pierre le Vénérable a laissé, de l'évêque de Genève, un portrait que Pierre Duparc⁽¹¹⁾ qualifie de «assez nuancé pour être juste : Gui de Faucigny représente le type du prélat grand seigneur, homme d'Eglise par occasion, pieux certes, mais faible, sensuel avec des repentirs, et appréciant sincèrement la dévotion chez les autres».

Selon Marcel Pacaut⁽¹²⁾, Pierre le Vénérable, soucieux de renforcer la cohésion de l'ordre et son autorité, avait pour principe que «nul ne pouvait devenir moine clunisien sans son accord». Les novices avaient donc l'obligation de se rendre à Cluny pour

prononcer leurs vœux. «Devenu moine profès, le religieux clunisien reçoit fréquemment le sacrement de l'ordre». (Plus tard, les professions purent parfois être faites dans un établissement régional important, souvent associées à l'ordination).

Le *Regeste genevois* mentionne plusieurs faits et gestes de cet abbé envers la Savoie :

- N°288 bis, en l'an 1135 : «Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, annonce à Moïse, abbé de Bonmont, qu'il a cédé à Bernard, abbé de Clervaux, l'église et la villa de Ceserex qui étaient sous la garde des moines de St-Victor-de-Genève, ordre de Cluny, lesquels ont consenti à cette cession. Il ajoute qu'Arducus, évêque de Genève, afin de rétablir la paix entre les deux Ordres, a donné à Cluny les églises de Veaux et d'Hauteville» (dans le décanat de Rumilly).

- N°297, avril 1139, à la demande de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, le pape Innocent II confirme par Bulle les possessions de Romainmôtier dont Ponce est prieur.

- Pierre le Vénérable relate, dans son '*De Miraculis*'⁽¹³⁾, vers 1145, comment Pierre de La Roche, seigneur vassal du comte de Genève, serait parti pour la Terre Sainte afin d'expié sa faute : il avait frappé le curé de Saconnex. Mort pendant son pèlerinage, avant d'avoir atteint son but, donc sans pardon, il ne pouvait entrer au Paradis ! d'où 'le songe d'Enguiso', cette apparition à l'un de ses amis pour le prier de réparer l'outrage... Et d'autres encore.

Savant humaniste, administrateur de talent, diplomate et médiateur de génie, Pierre le Vénérable résume toutes les qualités de ses prédécesseurs. Avec lui s'éteint la lignée des grands abbés.

Maintenant que nous avons fait un peu connaissance avec les 'grands abbés' qui eurent un impact sur les fondations clunisiennes dans le diocèse de Genève, présentons quelques-uns de ces petits prieurés, sans importance notoire, qui ont cependant eu le mérite d'exister et d'assumer, en leur temps, leur mission d'aide aux églises rurales.

A la Réforme, REIGNIER accueille TROIS CLUNISIENS de St-VICTOR-de-GENÈVE tandis que les QUATRE AUTRES se réfugient à CONTAMINE-sur-ARVE

Il semble intéressant de souligner le rôle joué par la paroisse de Reignier, quand elle partagea avec Contamine le privilège de recueillir les moines bénédictins de Saint-Victor de Genève chassés par la Réformation. En août 1536, les derniers religieux encore à Genève sont expulsés ou contraints au départ. Le prieuré clunisien de Saint-Victor-hors-les-murs en comptait alors neuf, sous la crosse de François de Bonivard, leur prieur.

11 - P. Duparc, *Le Comté de Genève*, MDHAG. Genève, Edit. Alex. Jullien, 1955.

12 - Marcel Pacaut, *L'ordre de Cluny*, Paris, Fayard, 1986.

13 - Pierre le Vénérable, *De Miraculis*, Livre II, chap.26, et R.G. 259.